

RETRAIT D'AGREMENT D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 09 novembre 2016, de retirer les agréments des Fonds Communs de Placement à Risque suivants :

- FCPR – TUNISAIR
- FCPR – ELFOULADH
- DJERBA DEVELOPMENT FUND (I)

et ce à la demande des sociétés de gestion qui les gèrent.